

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour le Recrutement d'un Auditeur Indépendant en vue de l'audit a posteriori des Marchés Publics passés au cours de l'exercice budgétaire 2022

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement des Auditeurs Indépendants dont la mission sera d'auditer les marchés passés au cours de l'exercice 2022.

1. ETENDUE DE L'AUDIT

Les marchés à auditer sont répartis en trois (03) lots, à savoir :

- Lot 1 : les marchés passés par les départements ministériels et assimilés, les Etablissements Publics Administratifs et les Projets/Programmes ;
- Lot 2 : les marchés passés par les Entreprises Publiques ;
- Lot 3 : les marchés passés par les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Les candidats qui seront retenus à l'issue de la pré-qualification pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots, sous réserve de proposer une équipe d'experts distincte pour chacun des lots.

2. MISSION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

La mission de l'auditeur va consister à :

- arrêter la liste des marchés à auditer choisis de manière aléatoire par une méthode d'échantillonnage bien détaillée et clairement expliquée ;
- procéder à l'examen de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés au cours de l'exercice budgétaire 2022 à la réglementation en vigueur, y compris le cas échéant, aux dispositions des accords de financement régissant les marchés sur financement extérieur ;
- évaluer la capacité de l'ARMP et des autres Acteurs à classer et archiver convenablement les documents relatifs à la passation, à l'exécution et au paiement des marchés publics ;
- vérifier le respect des principes d'équité, de transparence, d'économie et d'efficacité ;
- identifier les cas de passation des marchés non conformes à la réglementation en vigueur et en particulier les cas où :
 - a. l'offre évaluée la mieux-disante ou la moins-disante selon les cas, n'a pas été retenue ;
 - b. le marché signé est différent des dispositions du projet de marché et du dossier d'appel d'offres ;
 - c. les cas relevés sont acceptables eu égard à la réglementation et aux dispositions des conventions de financements extérieurs.
- se prononcer sur l'effectivité et la qualité des travaux réceptionnés et des biens et services livrés ;
- procéder à la réconciliation et à la comparaison des dépenses réellement effectuées pour les marchés de travaux, fournitures et services de consultants par rapport aux clauses contractuelles de ces marchés afin de vérifier si les fonds ont été utilisés aux fins prévues ;

- évaluer si le Maître d'ouvrage a un dispositif de contrôle interne adéquat et efficace et que ledit dispositif de contrôle permet d'assurer que :
 - a. la procédure de passation des marchés suivie est conforme à la réglementation et qu'elle est mise en œuvre de manière efficace et dans des délais raisonnables ;
 - b. la procédure d'exécution des marchés permet d'assurer que les marchés sont réalisés conformément aux prescriptions techniques et selon les normes prévus ;
 - c. les paiements sont effectués uniquement pour les dépenses éligibles et pour des travaux, fournitures et services réellement effectués et réceptionnés.
 - d. les documents requis par l'ARMP soient régulièrement transmis et que les registres soient utilisés.
- examiner le mécanisme de traitement des réclamations, recours, requêtes, demandes d'arbitrages et dénonciations, tout en évaluant les sanctions aussi bien des procédures que des acteurs ;
- évaluer la pertinence de la mission d'Observateur Indépendant en vérifiant si les dysfonctionnements constatés ont été signalés dans leurs rapports ;
- vérifier l'effectivité du paiement du marché et sa conformité à la réglementation en vigueur (délais et circuits de paiement) ;
- faire une analyse qualitative et quantitative des faiblesses et des points forts du système actuel des marchés publics, sanctionnée par des recommandations en vue de son amélioration.

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse à tout Cabinet ou Groupement de Cabinets d'Audit nationaux ou internationaux ayant des compétences dans le domaine concerné.

4. FINANCEMENT

La mission de l'Auditeur est financée sur le budget de l'Agence de Régulation des Marchés Publics de l'exercice 2023.

5. CRITERES DE SELECTION

La sélection sera effectuée sur la base des critères suivants :

- Etre un Cabinet d'Audit national ou international ;
- Justifier des capacités administratives techniques et financières, et avoir une expérience suffisante dans le domaine des audits, plus particulièrement en Afrique Subsaharienne et/ou avec les bailleurs de fonds multilatéraux ;
- Disposer d'un personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;
- Justifier d'une expérience en Audit, en particulier en audit des marchés publics.

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après :

- 6.1. une lettre de manifestation d'intérêt ou de motivation timbrée et dûment signée du Consultant, démontrant qu'il possède les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des prestations sus décrites ;
- 6.2. une pièce justifiant l'existence légale du candidat ;
- 6.3. un Certificat de Non Exclusion des marchés publics délivré par l'organe de régulation du secteur ;
- 6.4. la liste des références professionnelles avec indication de l'objet, du lieu d'exécution, du montant, du délai d'exécution et du financement dans les domaines suivants :
 - 6.4.1. audit des marchés publics ;
 - 6.4.2. audits de procédures (ou de gestion) ;
 - 6.4.3. audit technique, audit comptable et financier ;
 - 6.4.4. audit juridique ;
 - 6.4.5. maîtrise d'œuvre des projets ;
- 6.5. La liste ainsi que les CV détaillés des experts que le Consultant compte affecter au projet. L'équipe présentée par le candidat devra comporter au minimum :
 - 6.1.1 - un (01) Coordonnateur/Chef de mission ;
 - 6.1.2 - deux (02) auditeurs séniors ;
 - 6.1.3 - deux (02) experts en marchés publics.

NB :

- les expériences spécifiques sont justifiées par les 1ères et dernières pages des contrats indiqués ou alors les contrats de travail ou les ordres de missions relatifs à l'exécution desdits contrats ;
- chaque expert devra fournir une copie de son diplôme, son curriculum vitae daté et signé, son attestation de disponibilité datée et signée par lui et les copies des certifications exigibles ;
- le consultant devra aussi justifier en propriété ou en location de la disponibilité du matériel de travail (ordinateurs, imprimantes, etc.).

7. CRITERES D'EVALUATION

7.1- Critères éliminatoires :

- Défaut d'existence légale ;
- Fausses déclarations.

7. 2- Critères essentiels :

- Personnel : 60
- Références : 40

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

8. DATE ET LIEU DE DEPOT DE CANDIDATURE

Les plis contenant la manifestation d'intérêt et portant la mention :

“MANIFESTATION D’INTERET POUR L’AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE L’EXERCICE BUDGETAIRE 2022” doivent parvenir au plus tard le 20 octobre 2023 à 15 heures 30 minutes, heure locale à l’adresse ci-après :

Agence de Régulation des Marchés Publics ARMP

BP 6604 — Yaoundé-Cameroun

Té : (237) 22 20 18 03/22 20 00 08/22 20 00 09 Fax: (237) 22 20 60 43

E. mail: armpcameroun@yahoo.fr

A Yaoundé, le 07 SEPT 2023

LE DIRECTEUR GENERAL



Joseph Ngo

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

For the recruitment of an independent auditor to conduct a post-audit of public contracts awarded during the 2022 financial year

The Director General of the Public Contracts Regulatory Agency hereby launches a Call for Expression of Interest to recruit independent auditors to conduct a post-audit of contracts awarded during the 2022 financial year.

1. SCOPE OF THE AUDIT

The contracts to be audited are grouped into three (3) lots, namely:

- Lot 1: Contracts awarded by ministerial departments and similar structures, Public Administrative Establishments and Projects/Programmes
- Lot 2: Contracts awarded by Public Undertakings
- Lot 3: Contracts awarded by Regional and Local Authorities

Following the pre-qualification process, shortlisted candidates may bid for one or several lots, provided they propose a separate team of experts for each.

2. MISSION OF THE INDEPENDENT AUDITOR

The auditor shall:

- Draw up the list of contracts which shall be audited. These contracts shall be chosen randomly using a well-detailed and clearly explained sampling method.
- Examine the award and execution procedures' compliance with the regulations in force, including, where applicable, the provisions of financing agreements governing externally financed contracts.
- Assess the capacity of ARMP and other actors to properly file and archive documents on the award, execution and payment of public contracts.
- Check compliance with equity, transparency, economy and efficiency principles.
- Identify award cases that did not comply with the regulations in force, including specific instances in which:
 - a. The bid considered the best or the lowest, as the case may be, was not selected.
 - b. There are discrepancies between the contract signed, the provisions of the draft contract and the tender file.
 - c. The cases noted are acceptable regarding regulations and the provisions of external financing agreements.
- Give an opinion on the effectiveness and quality of accepted works and delivered goods and services.
- Reconcile and compare the expenditure made for works, supplies and consultant services with regard to the contractual clauses of these contracts to check if the funds were used for the intended purposes.

- Assess the adequacy and efficiency of the Project Owner's internal control system and check if this control system is used to ensure that:
 - a. The contract award procedure used complies with the regulations and is implemented efficiently and within reasonable deadlines
 - b. The contract execution procedure ensures that contracts are performed in accordance with the technical requirements and current standards
 - c. Payments are made for eligible expenditure only, and works, supplies and services that were actually performed and accepted
 - d. The documentation required by ARMP is regularly transmitted, and the registers are used
- Examine the mechanism to process claims, petitions, appeals, requests for arbitration and denunciations and assess the sanctions of both procedures and actors.
- Assess the relevance of the Independent Observer's mission by ensuring that the malfunctions observed were indicated in their report.
- Check that the contract has been paid and that the payment complies with the regulations in force (deadline and payment channels).
- Carry out a qualitative and quantitative analysis of the weaknesses and strengths of the current public procurement system and make recommendations for improvement.

3. PARTICIPATION AND ORIGIN

This Call for Expression of Interest is open to all national and international audit firms or Groups of firms with expertise in the field concerned.

4. FINANCING

The auditor's mission shall be financed by the 2023 budget of the Public Contracts Regulatory Agency.

5. SELECTION CRITERIA

The auditor shall be selected based on the following criteria:

- Be a national or international audit firm
- Demonstrate administrative, technical and financial capacity and have sufficient experience in the field of auditing, particularly in Sub-Saharan Africa and/or with multilateral donors
- Have the required personnel or undertake to recruit staff to execute the required services
- Demonstrate proven audit experience, particularly in public contracts

6. CANDIDACY FILE

Candidates wishing to express their interest in performing the services described above shall provide the following administrative, technical and operational documents:

- 6.1. A stamped letter of expression of interest or cover letter signed by the candidate demonstrating it has the required qualifications and relevant experience to perform the services described above
- 6.2. Evidence of the candidate's incorporation
- 6.3. A Certificate of Non-Exclusion from public contracts issued by the regulatory authority
- 6.4. The list of professional references, including the subject, place of execution, amount, deadline and financing in the following fields:
 - 6.4.1. Public Procurement Audit
 - 6.4.2. Audit of procedures (or management)
 - 6.4.3. Technical, accounting and financial audit
 - 6.4.4. Legal audit
 - 6.4.5. Project management
- 6.5. The list and detailed CVs of the experts the consultant intends to assign to the project. The team that the Candidate shall present must essentially comprise the following:
 - 6.1.1. – One (1) coordinator/mission head
 - 6.1.2. – Two (2) senior auditors
 - 6.1.3. – Two (2) public procurement experts

NB:

- Specific experiences shall be substantiated by the first and last pages of contracts mentioned, employment contracts or mission orders relating to the execution of similar contracts.
- All experts shall provide a copy of their degrees, signed and dated CV, signed and dated certificate of availability and copies of the required certifications.
- The consultant shall also provide evidence of owned or leased available working equipment (computers, printers, etc.).

7. EVALUATION CRITERIA

7.1.- Eliminatory criteria:

- Failure to produce a certificate of incorporation
- False statements

7.2.- Essential criteria:

- Personnel: 60
- References: 40

Only candidates with an assessment mark of at least seventy per cent (70%) shall be shortlisted.

8. PLACE AND DATE OF SUBMISSION

Bids containing the expression of interest and bearing the inscription:

"EXPRESSION OF INTEREST TO AUDIT PUBLIC CONTRACTS AWARDED DURING THE 2022 FINANCIAL YEAR" shall, no later than ~~20/10/2023~~ ^{20/10/2023} at 3.30 p.m. be submitted to:

Public Contracts Regulatory Agency (ARMP)
P.O. Box 6604 – Yaoundé-Cameroon
Tel.: (+237) 22 20 18 03/22 20 00 08/22 20 00 09 Fax: (+237) 22 20 60 43
Email: armpcameroun@yahoo.fr

Yaoundé, 07 SEPT 2023

THE DIRECTOR GENERAL



Joseph Ngo